

Où en sommes-nous ?

Nous avons bien réceptionné la facture réalisée par votre professionnel de santé concernant les Inlay Onlay.

Pour pouvoir procéder rapidement à votre remboursement, une ultime étape, l'envoi des pièces complémentaires suivantes :

➤ Inlay Onlay :

- Déclaration de conformité ou de traçabilité établie par le prothésiste dentaire référencé auprès de l'ANSM qui devra mentionner :

- . le nom du laboratoire,
- . le nom du patient,
- . la date,
- . la matière,
- . la classification,
- . le nom du fabricant,
- . la norme et le lot,
- . le numéro de dent.

Toujours soucieux de vos intérêts et pour vous apporter le meilleur service qui soit, recevez nos plus sympathiques salutations.

Votre conseiller
C STUCKI